



**FACULTÉ DE
THÉOLOGIE**

Informations pratiques

2019-2020

Table des matières

(cliquez sur le titre pour atteindre directement la page souhaitée)

<u>La Faculté de Théologie</u>	3
<u>Qu'est-ce qu'une Faculté de Théologie ?</u>	4
<u>Conditions des études</u>	5
<u>Inscriptions</u>	6
<u>Informations pratiques</u>	7
<u>Agenda</u>	9
<u>Les services de l'Université</u>	10
<u>Le corps enseignant de l'année</u>	12

La Faculté de Théologie de Lyon

La Faculté de Théologie constitue un lieu d'enseignement et de recherche en théologie, dans la tradition universitaire de l'Église Catholique. En tant que faculté ecclésiastique, elle délivre des diplômes de droit pontifical (niveau reconnu en vertu de l'accord entre la République Française et le Saint Siège sur la reconnaissance des grades et diplômes de l'Enseignement Supérieur). En lien avec des Universités d'État de la région, elle propose également des doctorats conjoints.

Fondée en 1878, dans le cadre de l'Université Catholique de Lyon, la Faculté participe au service théologique de l'Église de France dans la région Lyonnaise, la province de Lyon et la région Provence-Méditerranée. En outre, elle coopère avec les autres facultés de théologie en France, en Europe et au Liban.

Outre les cours dispensés sur place, la Faculté propose des cours à distance dans le cadre de la formation *théo en ligne* (cf. livret). Ceux-ci peuvent être validés par un examen en ligne ou sur place.

La Faculté a noué des partenariats avec des centres de théologie ou instituts de formation, notamment l'Institut Théologique des Dombes (ITD) dans l'Ain, le Centre Théologique de Meylan (CTM) en Isère, l'Institut Universitaire Saint-Luc à Aix-en-Provence, l'Institut des Sciences et Théologie des Religions (ISTR) de l'Institut Catholique de la Méditerranée à Marseille et l'Institut Supérieur de Théologie (IST) de Nice Sophia Antipolis.

Elle entretient également des liens scientifiques privilégiés avec la Faculté autonome de Théologie protestante de l'Université de Genève, la Faculté de Théologie et de Sciences des Religions de l'Université de Lausanne, la Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses de l'Université Laval (Québec) ainsi que des universités libanaises : Université Pontificale du Saint-Esprit de Kaslik et l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Doyen : **Jacques DESCREUX**
Faculté de Théologie
Université Catholique de Lyon
23 place Carnot – 69002 Lyon
Téléphone : 04 72 32 50 23
Courriel : theo@univ-catholyon.fr
Site internet : <http://theologie.uclly.fr>

Qu'est-ce qu'une Faculté de Théologie ?

- 1.** La Faculté de théologie est une faculté ecclésiastique préparant les étudiants aux diplômes canoniques selon les exigences universitaires et sous son contrôle. A cette fin, elle achemine les candidats à la Licence (ou baccalauréat canonique), au Master (ou licence canonique) et au doctorat, sur la base du baccalauréat (ou de ses équivalents français ou étrangers).
- 2.** L'organisation des trois cycles d'études implique des programmes de cours et de séminaires répondant aux exigences posées par sa nature universitaire selon les normes définies par le Saint-Siège qui assure la canonicité des diplômes, et particulièrement exprimées dans la Constitution apostolique *Sapientia christiana* (15 avril 1979) qui énonce les conditions propres à toute Faculté de théologie.
- 3.** Les deux premières années de théologie sont sanctionnées par un DUET (Diplôme Universitaire d'Études de Théologie) pouvant conduire sous forme de certificat, soit à une spécialisation (dogme, morale, Bible, histoire de l'Église) soit à la licence (baccalauréat canonique).
- 4.** L'enseignement dispensé doit répondre à deux critères universitaires fondamentaux : celui de la réflexion critique et celui de la recherche, l'accent sur l'un ou l'autre critère pouvant dépendre des différents cycles et matières.
- 5.** Les séminaires, travaux dirigés, examens et les travaux écrits doivent permettre de juger le plus objectivement possible de la capacité des étudiants à assimiler l'enseignement reçu, à élaborer une réflexion personnelle et à l'exposer selon les exigences propres à chaque discipline (Écriture Sainte, Dogmatique, Morale, Patristique, Histoire, Droit Canon, Spiritualité, Philosophie).
- 6.** Cet ensemble de conditions et d'exigences, tant du côté des étudiants que de celui des enseignants, doit forger un véritable esprit de recherche : l'investigation dans la foi au mystère chrétien fait éprouver la relativité de tout langage humain et, selon la tradition universitaire, implique l'esprit critique. Pour ce faire, la Faculté de Théologie développe des programmes de recherche adossés sur des centres de recherche, assure des colloques et présente des publications régulières.

Conditions des études

Modalités d'admission

- Établissement universitaire, la Faculté de Théologie requiert de la part des étudiants le **diplôme de fin d'études secondaires** (baccalauréat français ou équivalent), selon les lois en vigueur pour l'entrée dans les Universités d'État.
- **A l'attention des étudiants étrangers :**
Pour que vos études soient profitables, votre maîtrise de la langue française est nécessaire. A l'inscription, il vous sera demandé de justifier un niveau de langue certifié : **DALF** - Diplôme Approfondi de Langue Française - **B2** pour la Licence et **C1** pour le Master ou le Doctorat.
- Outre les étudiants préparant normalement les diplômes universitaires (Licence, Master, Doctorat) et suivant le cursus requis, la Faculté accueille des **auditeurs libres** qui, ne préparant pas de diplômes, ne sont pas astreints aux travaux et examens, mais veulent travailler à un niveau universitaire.
- La Faculté accueille volontiers des **personnes en formation tout au long de la vie** ou désirant compléter leur formation par des études spécialisées. Des programmes personnalisés peuvent alors être mis au point par le Directeur d'études avec l'intéressé, notamment sous la forme de certificats d'études.

Inscriptions

Pour l'inscription¹ pédagogique annuelle, et tout au long de leurs études, les étudiants sont reçus et accompagnés par un directeur d'études.

Le Directeur d'études reçoit les étudiants sur rendez-vous (pris au préalable par courriel) :

- Pour les étudiants de *1^{er} cycle* (Licence), l'inscription se fait avec **Pierre de MARTIN DE VIVIÉS**
diretude@gmail.com

- Pour les étudiants de *2^{ème} cycle* (Master), l'inscription se fait avec **Bertrand PINÇON**
bpincon@univ-catholyon.fr

- Pour les étudiants de *3^{ème} cycle* (Doctorat), l'inscription se fait avec **François LESTANG**
flestang@univ-catholyon.fr

En juin et en septembre, le directeur d'études assure des **permanences supplémentaires** pour lesquelles il faut prendre rendez-vous auprès du secrétariat (tél. 04 72 32 50 23).

Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois doivent fournir :

- une copie du baccalauréat ou du dernier diplôme universitaire obtenu,
- une copie de la carte d'identité ou du passeport,

Les étudiants étrangers doivent contacter le secrétariat avant toute inscription.

Pour les étudiants étant inscrits dans une autre Université de Lyon, fournir le dossier universitaire.

¹ “ Les renseignements transmis lors de l'inscription font l'objet d'un traitement informatique strictement limité à la gestion du dossier étudiant et aux statistiques universitaires. Sur demande écrite de votre part, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification des informations vous concernant dans notre fichier. ”

Informations pratiques

Coût des inscriptions	Individuelles	Institutions
1 cours semestriel (Licence ou intercycle)	168,00 €	193,20 €
½ cours semestriel (Licence ou intercycle)	78,00 €	89,70 €
1 cours semestriel (Master ou séminaire)	212,00 €	243,80 €
1 cours semestriel Théo en ligne	209,00 €	240,35 €
Forfait 12 cours semestriels et + (1 ^{er} cycle)	2 016,00 €	2 318,40 €
Frais de dossier (7 cours et moins)	109,00 €	109,00 €
Frais de dossier (8 cours et plus)	148,00 €	148,00 €

Tous les étudiants préparant **un mémoire de Master** (qu'ils suivent des cours ou non) doivent s'acquitter en plus d'un forfait d'inscription dont le montant est de **306,00 €**.

Tous les étudiants préparant **une thèse** (qu'ils suivent des cours ou non) doivent s'acquitter en plus d'un forfait d'inscription dont le montant est de **641,00 €**.

- La Faculté demande aux étudiants rencontrant des difficultés financières de bien vouloir le signaler au moment de l'inscription et de prendre rendez-vous à ce sujet avec le Doyen.
- **Les personnes inscrites et abandonnant la formation en cours d'année ne pourront être remboursées, sauf cas de force majeure (chômage, déménagement ou maladie grave). En tout état de cause, les droits d'inscription restent acquis à la Faculté.**
- L'inscription d'un étudiant d'un autre institut de l'UCLy à un cours semestriel en théologie doit se faire en accord avec sa direction pédagogique ; le 1^{er} cours est gratuit.

Formation permanente

L'Université catholique est agréée comme **organisme de formation permanente**. Il convient d'effectuer la démarche auprès de l'employeur afin d'obtenir les dossiers qui seront remplis par le secrétariat.

Tarifs :

1 cours semestriel (Licence ou intercycle)	504,00 €
½ cours semestriel (Licence ou intercycle)	234,00 €
1 cours semestriel Théo en ligne	627,00 €
1 cours semestriel (Master ou séminaire)	636,00 €
Forfait 12 cours semestriels et plus	6 048,00 €

Bourses d'études :

La Faculté est habilitée à recevoir des étudiants boursiers de l'État. Se renseigner au Secrétariat universitaire de l'Université catholique.

Des bourses peuvent être accordées par la Faculté de théologie de manière ponctuelle en vue de la poursuite des études. Elles sont financées par une Fondation privée, à destination des étudiants des pays non O.C.D.E. En conséquence, elles sont accordées pour une année universitaire et ne sauraient couvrir tous les frais d'une année d'étude à Lyon. En principe, elles peuvent être accordées aux étudiants qui ont suivi avec succès une première année à la Faculté. Les dossiers de demande sont disponibles au secrétariat.

Environnement Numérique de Travail (ENT)

Durant vos études à l'Université Catholique de Lyon (UCLy), des applications informatiques et des outils numériques sont mis à votre disposition : webmail, espace de stockage et de partage de documents, ressources documentaires, **plateforme pédagogique (Moodle)**, forums, annonces...

Ces outils sont mis en place pour faciliter votre scolarité, votre travail et votre vie à l'université.

Une salle informatique en libre-accès équipée de postes informatiques est accessible du lundi au vendredi de 7h à 20h30. Il est également possible de se connecter au réseau wifi présent dans l'université.

Rentrée universitaire

L'ouverture de l'année universitaire a lieu le **lundi 16 septembre 2019**. Il n'y a **aucun cours ce jour-là**.

Des informations plus précises sur le déroulement de la journée vous seront données lors de l'inscription.

Une conférence de rentrée conjointe entre la Faculté de Théologie et la Faculté de Philosophie sera donnée **le lundi 16 septembre à 18h30** :

« Revoir la scientificité de la théologie sur base du langage performatif »

Yves MEESEN

Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, Docteur en philosophie (ICP-Poitiers) et en théologie (Strasbourg II)

Le doyen reçoit sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Responsable Administrative Universitaire : Sandrine Le Saux

Tél. : 04 72 32 51 63

Secrétariat des études : Audrey Achard, Émilie Gaillard, Isabelle Maintier

Tél. : 04 72 32 50 23

Communication : Antoine Meyer, Marion Tinel

Tél. : 04 72 32 50 63

Adresse postale :

Université Catholique de Lyon

Faculté de Théologie

23 place Carnot – 69286 Lyon cedex 02

Secrétariat

23 place Carnot – 69002 Lyon – 4^{ème} étage

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h – 16h30

Mardi, jeudi : 9h30 – 12h et 14h – 16h30

Mercredi : 9h30 – 12h

Quelques dates à retenir en 2019-20120...

Lundi 16 septembre :

Journée de rentrée de la Faculté de Théologie, suivie de la Conférence publique de rentrée à 18h30 donnée conjointement par les facultés de théologie et de philosophie :

« Personne et compassion »

Emmanuel HOUSSET

Professeur de philosophie à l'Université de Caen

Mardi 17 septembre :

Début des cours du 1^{er} semestre

Samedi 28 septembre :

Journée de rentrée Théo en ligne

Jeudi 17 octobre :

Colloque « Les actes des Apôtres : modèle ou inspiration des communautés chrétiennes missionnaires. »

Novembre :

Colloque de la Chaire d'œcuménisme : « L'Écriture : en quoi nous rapproche-t-elle ? En quoi nous sépare-t-elle ? »

Vendredi 8 novembre :

Journée d'étude du CCEJ « Tradition rabbinique »

Jeudi 23 janvier :

Journée d'étude du CCEJ « Le sionisme, une réforme du judaïsme »

Lundi 27 janvier :

Début des cours du 2^{ème} semestre

Samedi 14 mars :

Journée Théo en ligne de travail théologique

Mardi 31 mars :

Journée d'étude conjointe du CCEJ et du diocèse « L'interprétation des Ecritures, midrashim et paraboles »

Vendredi 15 mai :

Fin des cours

D'autres colloques, journées d'étude et conférences sont régulièrement organisés par la Faculté, avec divers partenaires institutionnels.

Vous trouverez le programme détaillé des manifestations au secrétariat de la Faculté de Théologie ou sur notre site : www.theologielyon.org

Les services de l'Université

La Bibliothèque

La bibliothèque universitaire propose aux étudiants les documents qui sont nécessaires à leur travail universitaire.

Inscriptions

La bibliothèque est ouverte à toute personne acquittant un droit de bibliothèque. Ce droit d'inscription est compris dans les frais de dossiers. La carte d'étudiant vous y donnant accès sera remise lors du paiement de la scolarité (ou d'un premier acompte).

Cette inscription vous donne également accès aux bibliothèques des établissements de l'Université de Lyon.

Emprunts

Les étudiants peuvent emprunter

- jusqu'à la Licence (incluse) : 3 ouvrages pour une durée de trois semaines.
- à partir du Master : 5 ouvrages pour une durée de trois semaines.

Les périodiques et les livres anciens sont consultables sur place ainsi que certains ouvrages sur la demande des enseignants.

Accès aux documents

Les lecteurs peuvent trouver les références des ouvrages et les périodiques de notre fonds sur notre catalogue en ligne à l'adresse suivante : <http://servaleph.univ-catholyon.fr>. Ce catalogue décrit 90 % de notre fonds. Les ouvrages sont également décrits dans le catalogue du Système universitaire de documentation (<http://www.sudoc.abes.fr>) et dans le catalogue collectif de France (pour les ouvrages anciens jusqu'en 1800). Des ressources électroniques sont accessibles avec les identifiants de l'Université Catholique.

Si certains documents ne sont pas accessibles à Lyon mais dans d'autres bibliothèques, il est possible (à partir du Master) de faire une demande de prêt entre bibliothèques. Ce service payant permet de trouver des documents dans d'autres villes, voire à l'étranger. Pour faire la demande, contacter Emiliane Sciucca au 04 72 32 51 84 ou par mail peb@univ-catholyon.fr.

Téléphone : 04 26 84 52 33

Courriel : biblio@univ-catholyon.fr

Heures d'ouverture de la bibliothèque Henri de Lubac (site Carnot)

Lundi, mercredi et jeudi : 9h-19h

Mardi : 10h30-19h

Vendredi : 9h-17h30

aVenir, l'aumônerie de l'UCLy

L'aVenir accueille tous les étudiants, enseignants et personnels de l'Université Catholique de Lyon. Une relation étroite existe entre elle et la Faculté de théologie : animations de célébrations, mise à disposition d'espace, rencontres.

L'aVenir est pour les étudiants en théologie un lieu pour discuter et pointer les résonances pastorales des études. L'aumônerie peut aussi être un lieu d'expérimentation ou de relecture, en particulier pour les étudiants qui ont peu ou pas de lien avec une communauté locale d'Église.

Local d'aumônerie ouvert de 12h00 à 14h00, campus saint Paul, pour rencontre et repas. Tous les mercredis soir : soirée étudiante.

Les messes ont lieu du lundi au vendredi à 12h15, dans la chapelle Saint Irénée du campus saint Paul, (2^{ème} étage, ascenseur). Dans le Campus Carnot, un oratoire est ouvert à tous dans le hall d'entrée, sur la coursive.

L'aumônier reçoit sur demande, dans son bureau campus Saint Paul.

Contact

Aumônier : Arnaud Alibert, aa

Groupe Facebook : Avenir (aumônerie de l'université catholique)

Site Internet : <http://www.univ-catholyon.fr/information-sur/vie-a-l-universite/l-aumonerie/>

Services aux étudiants / Service logement

Ce service aide tous les étudiants inscrits à l'Université dans leur recherche de logements et propose différentes possibilités.

Si vous êtes à la recherche d'un logement, rendez-vous sur le site <http://housing.ucl.fr/fr/> (clé d'inscription : **HOUSINGUCLY**)

Le service logement, situé sur le Campus saint Paul, 10 place des Archives, est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Contacteur Isabelle Moralès

Téléphone : 04 72 32 51 73

Courriel : sae@univ-catholyon.fr

Le service des Relations Internationales

Le service des Relations Internationales a pour mission :

- La gestion et le développement de l'information ;
- L'animation et la coordination de l'action ;
- L'accueil des étudiants étrangers ;
- La communication et la représentation internationale.

Il s'efforce de donner une dimension internationale à l'organisation et l'animation d'événements : semaine internationale, ciné-club, soirée-débat, etc.

C'est auprès de lui que les étudiants effectuent leurs démarches pour l'obtention de leur titre de séjour.

Ce service est ouvert tous les jours de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

Téléphone : 04 72 32 50 79

Courriel : ri@univ-catholyon.fr

Retrouvez toute l'actualité de l'Université Catholique de Lyon sur www.univ-catholyon.fr

Le corps enseignant de l'année 2019-2020

Département de Théologie dogmatique

Christophe BOUREUX, docteur en théologie et anthropologie religieuse, professeur
Isabelle CHAREIRE, docteure en théologie et en philosophie, maître de conférences, HDR
Jean-François CHIRON, docteur en théologie, professeur
Marie-Hélène ROBERT, docteure en théologie, agrégée de lettres, professeur
Michel YOUNÈS, docteur en théologie et en philosophie, professeur

Département d'Exégèse

Philippe ABADIE, docteur en histoire des religions-anthropologie religieuse et science théologique, élève titulaire de l'École Biblique et Archéologique française de Jérusalem, professeur
Jacques DESCREUX, docteur en théologie, professeur
François LESTANG, docteur en théologie, professeur
Pierre de MARTIN de VIVIÉS, docteur en théologie, docteur en histoire des religions et anthropologie religieuse, maître de conférences
Bertrand PINÇON, docteur en théologie, professeur

Département de théologie morale

Jean-Marie GUEULLETTE, docteur en théologie, docteur en médecine, professeur, HDR
Mireille HUGONNARD, Doctorat en théologie, maîtrise en langues étrangères appliquées, maître de conférences

Département d'Histoire, Patrologie et Spiritualité

Elie AYROULET, docteur en théologie et en sciences patristiques, Licence canonique en philosophie (maîtrise), professeur
Marie-Laure CHAIEB, docteure en théologie, professeur
Daniel MOULINET, docteur en théologie et histoire, professeur, HDR

Participant à l'enseignement comme chargé de cours

- Département de Dogme : Sylvain BRISON, Sylvain DETOC, Gonzague de LONGCAMP, Fabien REVOL
- Département de Philosophie et Sciences du langage : Yan PLANTIER
- Département de Théologie morale : Caroline BAUER
- Département d'Histoire, Patrologie et Spiritualité : Guillaume BADY, Claire FAUCHON-CLAUDON, Jérôme FAY, Laurence MELLERIN, Maxime YEVEDIAN
- Droit canon : Éric BESSON, Nicolas de BOCCARD
- Grandes religions : Nissim MALKA, Colette POGGI, Edouard ROBBERECHTS
- Langues : Christian ARGOUD, Jérôme MOREAU, Georges VASILAKIS

Assurent des Travaux Dirigés :

Aude CORVAISIER (dogme), Francis LANGLOIS (exégèse), Michel LOVEY (exégèse), Martine MERTZWEILLER (dogme), Olivier PEYRON (dogme), Estelle SOGBOU (dogme)